

Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site [aurignac.fr](http://aurignac.fr) et ne plus le recevoir en version papier.

## La Mairie communique

**Permanences à la Mairie :** le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedi 04 et 18 mars, de 9h à 12h.

**Permanence de nos Conseillers départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD**  
le mercredi 8 mars de 14h à 16h - Mairie, bureau des Adjoints.

**Numéro d'astreinte municipale : 07 57 68 26 73**

À utiliser **seulement** en cas d'urgence le week-end et en semaine après 16h45.

## Vous avez choisi de vous installer à Aurignac

... Excellent choix de menu... dont nous souhaitons vous faire découvrir les multiples registres pouvant alimenter vos ressources, tant pour la vie pratique quotidienne que pour vos activités culturelles, sportives ou de détente. Alors, prenez le temps de passer à la mairie et faisons connaissance pour encore mieux faciliter votre venue dans la collectivité des 1265 habitants recensés, que vous venez conforter comme nouvel arrivant et que vous pourrez enrichir par votre singularité partagée avec vos nouveaux concitoyens ... *Bienvenue chez vous !*



BIENTÔT 16 ANS !  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
C'EST OBLIGATOIRE

**Le recensement** est à réaliser dès vos 16 ans.

L'attestation de recensement est délivrée par votre mairie sur présentation de la carte nationale d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

L'attestation est obligatoire pour s'inscrire à tout examen et concours.

## Menace de fermeture de classe en maternelle

Les services de l'Éducation Nationale ont informé la municipalité de la possibilité de fermeture d'une classe à l'école Joséphine BAKER à la prochaine rentrée de septembre.

Une nouvelle fois, notre territoire rural serait traité comme une « seconde zone », dont les services publics sont considérés comme une variable d'ajustement : c'est toujours déshabiller la campagne ... pour tenter de cacher la misère des villes.

**L'aménagement du territoire des citoyens, ce n'est pas ça !**

Après les services du droit du sol, la suppression de la Trésorerie et les restructurations perpétuelles de la Poste, l'État veut réduire la qualité du service de l'éducation, premier vecteur de cohésion sociale et formidable levier de la construction de chaque enfant pour sa vie adulte.

L'école reste le lieu essentiel à la transmission des valeurs citoyennes et républicaines.

L'équipe municipale d'Aurignac est convaincue que l'école publique de la République participe pleinement à la structuration démocratique de notre société française. À ce titre, un énorme investissement va être réalisé cette année pour moderniser notre école et améliorer les conditions d'enseignement, alors que l'effectif des enfants accueillis n'est pas en baisse ...

**Et nous risquons de perdre une classe ???**

**Votre municipalité se mobilise pour la défense de ses écoles et pour conserver toutes ses classes dans de bonnes conditions d'enseignement dans notre école maternelle rénovée.**

**Afin de montrer notre désaccord, une action de protestation en partenariat avec l'APE (Association des Parents d'Élèves) aura lieu devant l'école maternelle le mardi 7 mars à 8h15 ! Rejoignez-nous !**

Lors de la prochaine séance du Conseil Municipal, le 8 mars, le sujet sera inscrit à l'ordre du jour :

- un projet de motion sera présenté, destiné aux autorités académiques pour officiellement notifier notre refus déterminé.

Ces textes seront publiés pour information, sensibilisation et mobilisation de la population locale.



## Rentrée scolaire 2023

La pré-inscription pour l'école maternelle peut s'effectuer dès maintenant à la mairie d'Aurignac pour les enfants nés en 2021 et avant.

Pièces à fournir pour l'inscription :

- Carnet de santé/ Livret de famille /Justificatif de domicile
- Certificat de radiation (si l'enfant était déjà scolarisé dans un autre établissement)

Sauf dérogation sont concernées les familles domiciliées à Aurignac – Boussan – Bouzin – Benque – Montoulieu St Bernard.

Pour tout renseignement : 05 91 98 90 08 ou sur : [www.aurignac.fr/pre-inscription-ecole-maternelle-rentree-2023/](http://www.aurignac.fr/pre-inscription-ecole-maternelle-rentree-2023/)



## Éclairage public, modernisation et économies d'énergie

Comme promis dans notre dernière édition, voici l'avancée des réalisations et des projets dans ce domaine.

Les 40 points lumineux du village constituant une tranche de travaux du SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) confiés à l'entreprise Bouygues sont terminés, mâts et lanternes LED sont en place. Par ailleurs les 15 points à supprimer et les déplacements ou réorientations des luminaires sont en cours de réalisation.

Après la rencontre avec les représentants techniques du SDEHG, il a par ailleurs été acté que tous les points lumineux d'Aurignac seront transformés en LED dans le courant de l'année, nous l'espérons, avant l'été. Enfin l'étude pour l'extinction nocturne est lancée. La difficulté réside dans l'acquisition d'horloges astronomiques adéquates, difficiles à trouver sur le marché en cette période. Cependant à moyen terme ce dernier obstacle devrait être levé, nous vous précisons alors les conditions précises de cette extinction, suivant les heures et les saisons.

Depuis ce début d'année la commune est fortement impactée par les augmentations d'énergie, le travail que nous accomplissons à marche forcée depuis l'après Covid devrait nous permettre d'en limiter l'impact. Cependant le coût pour la collectivité sera important et incontournable ; c'est pourquoi nous rappelons à tous les utilisateurs des installations publiques de faire preuve du plus grand civisme et de responsabilité en étant très vigilant quant à l'utilisation du chauffage et de l'éclairage. *C'est pas Versailles ici !!!*



## Travaux et aménagements

**Nos arbres :** Globalement, le parc arboré de la commune est vieillissant et une réflexion globale va être menée sur ce sujet, en commençant par un diagnostic avant d'envisager de nouvelles plantations réfléchies et durables ; nous vous informerons de ce travail. Pour l'heure :

- la traditionnelle taille d'hiver des arbres du Boulevard Bertrand Adoue est terminée.
- rue du Barry, tous les prunus ont dû être abattus, car malades et menaçant de s'effondrer (la coupe a confirmé des troncs creux et pourris) ; Il en a été de même pour quelques arbres de l'allée de la Merci.
- suite à l'abattage des prunus de la rue du Barry, le nouvel espace dégagé permet un aménagement pour la sécurité des piétons, réalisé par la pose de piquets associée à la plantation de végétaux bas ne gênant pas le cheminement ; contribuant à l'embellissement paysager du lieu, le visuel rappellera celui du cheminement en face de l'école.

**Renaturation :** après ceux des entrées d'Aurignac, ce sont ceux les ilots routiers du centre-ville qui sont évidés, supprimés ou créés. Participant à la reconquête des sols naturels et à l'embellissement par le fleurissement, ces aménagements sont aussi l'occasion de sécuriser le cheminement des piétons dans certaines zones ainsi que de gagner quelques places de parking dans le cœur du village. À des endroits où la voiture n'était pas la bienvenue, nos agents ont posé des buses pour y planter des arbustes et agréablement végétaliser ces zones.

**Local MMA :** propriété de la Mairie, ce local a fait l'objet, pour la première fois, de travaux à l'occasion d'un changement de locataire. L'installation électrique a été modernisée et la pose de luminaires LED permettra une baisse de la consommation. Un point d'eau chaude, inexistant jusqu'alors, a été créé. Ces travaux d'amélioration participent à la pérennité du parc privé de la commune.

**Zone 30 :** après étude de la commission travaux et la prise en compte de courriers et de remarques d'usagers et de riverains, la municipalité a décidé de renforcer la signalisation visuelle horizontale et verticale de la zone 30. Une série de peintures au sol, indiquant la limitation de vitesse ainsi que des logos de vélos peints en blanc, vont être rajoutés. Il s'agit de toujours plus et mieux améliorer l'information des automobilistes en prévention d'accident, et d'offrir ainsi une meilleure sécurité pour les usagers, cyclistes ou piétons.



Le tiers-Lieu La Cafetière est en préfiguration d'un agrément EVS (Espace de Vie Sociale) par la CAF de Haute-Garonne. Cet EVS permettrait d'obtenir des financements, de pérenniser des actions et d'en développer d'autres. A cet effet, avec votre feuillet habituel vous trouverez un flyer à vocation explicative mais aussi participative. Faites en bon usage !



## Conseil Municipal des Jeunes



Cinq jeunes élus du CMJ accompagnés d'un élu adulte sont invités, pour une journée de réflexion et d'ateliers, le samedi 25 mars à l'Hôtel du Département pour représenter Aurignac dans un rassemblement départemental des conseils de jeunes. Nous vous communiquerons les résultats de ces travaux d'échanges et de partage.



## Culture et Patrimoine

Le service culturel de la Mairie d'Aurignac prépare sa saison en participant à des journées professionnelles.

En Février elles lui ont permis de découvrir une vingtaine de spectacles de compagnies d'Occitanie, pour pouvoir sélectionner et vous proposer des spectacles de qualité, adaptés (maternelle, élémentaire, collège et tout public).

Depuis la création de la saison culturelle nous ne programmons que des spectacles de compagnies professionnelles reconnues et souvent vues au préalable. Venez les découvrir, le livret de la saison sera disponible en mai.

[mairie aurignac culture et patrimoine](#)



## Vacances scolaires - programme de la MJC



27 FEVRIER au 4 MARS 2023

SÉJOUR SKI EN ESPAGNE !

STAGE DANSE, CRÉATION DE DÉCORS ET SPECTACLE à AURIGNAC



## Votre Musée vous accueille et vous propose

Programme vacances d'hiver du samedi 18 février au dimanche 5 mars

Durant les vacances scolaires, des visites et des ateliers démonstratifs et participatifs sont proposés par l'équipe de médiation afin d'expérimenter les gestes de nos ancêtres et de découvrir la Préhistoire en s'amusant.

Réservations conseillées pour visites, ateliers et animations -

Places limitées • 05 61 90 90 72 - <http://www.musee-aurignacien.com/fr/>

## PROGRAMME VACANCES D'HIVER



## Les Restaurants du Cœur

La campagne d'été débutera le mercredi 29 mars.

La distribution aura lieu le mercredi tous les 15 jours, à partir de 14h, à la salle paroissiale.

## Le vendredi 31/03 à 19h à Aurignac



« Soirée spéciale maman, sur le lâcher prise » est organisée par l'association "Le vaste monde" en partenariat avec l'Association des Parents d'Élèves d'Aurignac.

Renseignements : 06 42 01 72 33.



## Cinédonjon

mars

Vendredi 03/03 : Pas de séance

Samedi 04/03 à 17h30 : Un petit miracle

Vendredi 10/03 à 21h : Tár (vost)

Vendredi 17/03 à 21h : La famille Asada

Vendredi 24/03 à 21h : Emmet till

Samedi 25/03 à 17h30 : The Fabelmans

Dimanche 26/03 à 16h : Astérix et Obélix

Vendredi 31/03 à 21h : L'immensita (vost)

## Nuisances animales

365 pigeons ont été capturés par l'entreprise agréée, depuis février 2022.



## État civil

Naissance	Décès
KARIMI Ahmad, le 11/01	GESTAS Julienne, le 16/01